

CHINE

L'année 2003 commence avec sept exécutions

Index AI : ASA 17/004/2003

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Amnesty International a fermement condamné aujourd'hui (vendredi 10 janvier 2003) l'exécution de sept personnes survenue à l'issue du grand rassemblement qui avait été organisé pour leur condamnation dans la ville méridionale de Sanya, destination prisée des touristes sur l'île de Hainan.

« *Le nombre élevé d'exécutions et la manière dont la peine de mort est appliquée en Chine témoignent d'un mépris consternant pour la vie humaine* », a déclaré Amnesty International.

La Chine accélère les exécutions en ce moment en vue de « dissuader » les délinquants à la veille du Nouvel An chinois, qui aura lieu au début du mois de février cette année. L'effet dissuasif de la peine capitale n'a jamais pu être démontré.

« *Amnesty International appelle le gouvernement chinois à mettre immédiatement fin aux exécutions et à réexaminer le recours considérable à ce châtement en Chine* », a ajouté l'organisation, en soulignant que ce pays continuait d'aller à l'encontre de la tendance mondiale en faveur de l'abolition de la peine de mort.

Amnesty International a également exprimé sa préoccupation quant au mode d'application de la peine de mort en Chine, à la vitesse et l'équité des procès et au très grand nombre d'infractions passibles de la peine capitale dans ce pays.

L'organisation s'oppose à la peine capitale en toutes circonstances, sans exception aucune, parce que ce châtement viole le droit à la vie et constitue la peine la plus cruelle, inhumaine et dégradante qui soit.

Parmi les personnes exécutées le 9 janvier figuraient Ruan Xuesheng, âgé de vingt-sept ans, qui avait été reconnu coupable d'avoir frappé à mort un autre détenu en novembre 2001. Selon certaines informations, ce jour-là neuf autres accusés ont été condamnés à des peines de quatre à treize ans d'emprisonnement.

Amnesty International a recensé plus de 4 000 condamnations à mort et près de 2 500 exécutions en Chine en 2001. ●

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter les communiqués de presse précédents (index AI : ASA 17/054/02 ; ASA 17/046/02 et ASA 17/047/02).

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site www.amnesty.org